



*Afrique Nourricière*

OBSERVATOIRE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES  
Suivi de la campagne agrosylvopastorale et halieutique 2021/2022

## *GUIDE ADRESSE AUX PLATEFORMES*

# **INFORMATIONS SUR LE BILAN DE LA CAMPAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE ET HALIEUTIQUE 2021- 2022**

## **I. [Appréciation de la campagne agro-sylvo-pastorale et halieutique et de la campagne de commercialisation 2021/2022](#)**

Les observations effectuées relatives au bilan de la campagne ASPH 2021/2022, aussi bien du point de vue de la production que de la commercialisation, font état de résultats assez mitigés tels que soulignés par les leaders. Les causes stipulées par ces derniers, d'une zone à l'autre, sont assez similaires. A l'échelle nationale, plus de 60% des producteurs membres du CNCR consultés, affirment que la campagne agricole est passable, voire mauvaise à très mauvaise. Il ressort pour la plupart des producteurs consultés (+ 50%), une campagne mauvaise comparée à la précédente. Ce constat est plus noté dans le bassin arachidier où plus de la moitié des producteurs qui ont fait cette affirmation estime que la production n'a pas bien suivi. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation. Parmi ces facteurs, les plus perceptibles restent les effets liés aux changements climatiques en l'occurrence l'irrégularité et les longues pauses pluviométriques qui sont très ressenties dans le bassin arachidier. Les autres facteurs portent sur : (i) les attaques acridiennes (Casamance et de la vallée du fleuve Sénégal), (ii) les chenilles légionnaires, signalées un peu partout à travers les différentes zones agro-écologiques (ZAE). Il est également noté une diminution de production dans les filières arachide, mil et signalée particulièrement dans le bassin arachidier et en Casamance. Par contre la production de paille destinée au cheptel au niveau de la zone sylvo-pastorale a été bien appréciée mais elle est assortie d'une baisse de la production vivrière due aux longues pauses pluviométriques enregistrées dans cette zone. Au niveau de la vallée du fleuve, il est noté une diminution des superficies et la présence d'oiseaux qui ont négativement impacté la production agricole. En

dehors des facteurs naturels, viennent d'autres éléments tels que la mise à disposition tardive des semences et des engrais signalée un peu partout et le manque de semences de qualités, les difficultés de stockage et de commercialisation des produits agricoles après les récoltes qui sont particulièrement signalées dans la zone des Niayes.

La campagne de commercialisation est particulièrement marquée par la diminution du prix et des quantités d'arachide achetée par la SONACOS. Les producteurs interrogés soulignent l'absence d'intervention de l'Etat face à cette situation qui a eu beaucoup d'impacts sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Les difficultés liées à la commercialisation dans les Niayes sont engendrées, en partie, par la forte concurrence des grandes firmes agricoles qui mettent sur le marché des produits à des prix très bas.

Une analyse désagrégée et plus poussée des informations recueillies selon les zones agro-écologiques, donne un aperçu très détaillé de la situation selon les spéculations produites dans ces dites zones.

Dans la zone de la **Casamance**, plus de la moitié des producteurs témoigne que cette campagne est passable voire mauvaise. La situation de la pluviométrie était très irrégulière lors de cette campagne. Il est noté une longue pause pluviométrique suivie d'une mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps, les quantités d'eau enregistrées sur une durée étalée de trois mois dans les années passées, sont perçues en l'intervalle d'un mois (Septembre) cette année. Cette situation représente, selon les producteurs consultés, tout le contraire des informations de prévisions reçues des services de la météo et qui stipulaient une bonne répartition de la pluviométrie. Cette situation a entraîné des inondations dans les surfaces agricoles qui ont eu pour conséquences la diminution des superficies cultivées et par conséquent une baisse de la production. La récolte du riz qui débutait au mois de décembre et qui s'étalait jusqu'au mois de Mars, s'est terminée avant même le mois de janvier lors de cette campagne. A cela s'ajoute l'état du tapis herbacé à très faible densité et donc le dessèchement précoce de l'herbe qui rend la région vulnérable aux feux de brousse. Cependant, on note que 4/9 des producteurs consultés estiment que la campagne est bonne. Ils sont particulièrement localisés dans les communes de Médina Yoro Foula, Bounkiling et Sédhiou. Cette dernière enregistre une bonne récolte pour la pastèque et le sésame.

Au vu de cette situation générale, il faut dès à présent prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les feux de brousse qui pourraient entraîner d'énormes dégâts et empirer la situation

des populations, et penser à soutenir les producteurs à faire face à la prochaine soudure qui s'installera plutôt que d'habitude cette année.

Même si 57% (4/7) des producteurs consultés dans la zone des Niayes estiment que la campagne a été bonne dans l'ensemble, le sentiment est tout autre si on se réfère à la pluviométrie et au niveau de production. En effet, à Tivaouane particulièrement dans la commune de Mékhé, les leaders paysans rapportent que les productions ont été en deçà des attentes du fait de l'irrégularité de la pluviométrie. La première pluie de cette année est enregistrée au mois de juin. Elle est suivie d'une longue pause pluviométrique. Le peu de producteurs qui avaient semé à l'issue de cette première pluie n'ont pas eu de levée. Les précipitations ont repris le 4 août et se sont arrêtées en mi-septembre. Dans une partie de Louga, les producteurs n'ont presque rien récolté du fait non seulement d'une mauvaise répartition mais aussi d'un déficit de la pluviométrie dans le département de Louga et dans la zone Nord-Est. En plus de la mauvaise pluviométrie, des difficultés liées au stockage, à la conservation et à la commercialisation sont soulignées par les producteurs dans la zone des Niayes. On note aussi la présence de chenilles, le manque d'engrais et la mauvaise qualité des semences qui ont impacté négativement la production. Cette situation a pour conséquences la baisse des rendements des cultures vivrières en l'occurrence l'arachide, le mil et le niébé. Il serait par conséquent impossible de parler de campagne de commercialisation dans cette zone du fait des mauvais rendements obtenus cette année. Cet état de faible production agricole a entraîné l'installation très tôt de la période de soudure qui se caractérise déjà par un épuisement précoce du tapis herbacé et la cherté des vivres et de l'alimentation animale telle que le foin et le concentré. A titre d'exemple, le kilogramme de mil qui coûtait 150 frs d'habitude atteint parfois 375 frs dans certaines localités de la zone. La fermeture des frontières récemment entre le Mali et le Sénégal est un facteur de plus qui risque d'empirer l'indisponibilité de l'alimentation animale dans la région. En effet, une bonne partie du concentré consommé par les animaux venait du Mali. En plus de sa richesse en valeur nutritive, l'accessibilité à ce concentré contribuait à la stabilisation et à l'équilibre des prix du marché. On estime que dans cette localité, la production agricole de cette campagne ne permettra de couvrir les besoins alimentaires que sur une durée de 3 mois.

Les moyens utilisés auparavant pour faire face à la soudure à savoir la vente d'animaux, l'embouche bovine, les activités de la pêche etc. sont à accessibilité réduite du fait des prix élevés de l'alimentation animale et de la rareté des produits de pêche. Les envois reçus de l'étranger qui aidaient les ménages à remonter la période de soudure se font de plus en plus rares.

La même situation que dans certaines localités de la zone des Niayes, concernant la baisse des rendements des cultures vivrières et l'inaccessibilité des produits pour l'alimentation animale est notée dans les zones de Mbour et Kaolack. Dans le **bassin arachidier** les producteurs consultés sont unanimes sur le caractère passable voire mauvais de la campagne. Dans le village de Keur Socé, les producteurs ne sont même pas arrivés à avoir 4 sacs d'arachide sur un ha. Ils soulignent beaucoup de facteurs qui sont à l'origine des très mauvais rendements obtenus parmi lesquels : (i) un déficit et une mauvaise répartition des pluies ; (ii) la baisse de la fertilité des sols, (iii) le manque de semences et une pénurie d'engrais particulièrement pour les céréales dans les régions de Kaolack et Kaffrine. On estime que les quantités obtenues n'ont permis de satisfaire que 60% à 75% des besoins en engrais. La soudure s'est installée de manière plus précoce et les éleveurs n'arrivent plus à satisfaire les besoins de consommation des animaux. Dans cette zone, de même que dans la région de Diourbel, il est signalé que seuls les producteurs qui avaient semé lors des premières pluies ont pu récolter.

S'agissant de La campagne de commercialisation de l'arachide, des résultats très mitigés ont été enregistrés. Dans la localité de Mbour, le prix de l'arachide est très variable d'une zone à l'autre. L'arachide est vendue dans certaines zones au-dessus du prix fixé par l'Etat (250 frs le kilogramme) et dans d'autres en deçà de ce prix. A Kaolack, en plus de la baisse du prix fixé, il est noté une baisse de la demande en arachide causée en partie par l'absence des chinois malgré la suppression de la taxe à l'exportation et de la réticence de certaines unités de transformation du fait du mauvais remplissage des graines. . Il a été noté aussi beaucoup de difficultés dans la commercialisation des semences surtout celles de l'arachide malgré les subventions de l'Etat. Les factures des opérateurs semenciers qui datent depuis 2018 ne sont pas encore entièrement payées par l'Etat. Et, les lenteurs de la part de l'Etat, dans la reconstitution des stocks, font qu'il est impossible pour ces acteurs de contracter du crédit au niveau des banques.

La situation de la production agricole dans le Sénégal oriental notamment à **Tambacounda** est similaire à celle notée dans la région de Kaolack. Il est signalé que la campagne de cette année est moins bonne que celle de l'année dernière dans cette localité causée principalement par le retard et le manque d'engrais. . Par contre, cette tendance est à relativiser dans certaines communes particulièrement celles de Tambacounda et de Missira où les producteurs estiment que la campagne a été bonne dans l'ensemble.

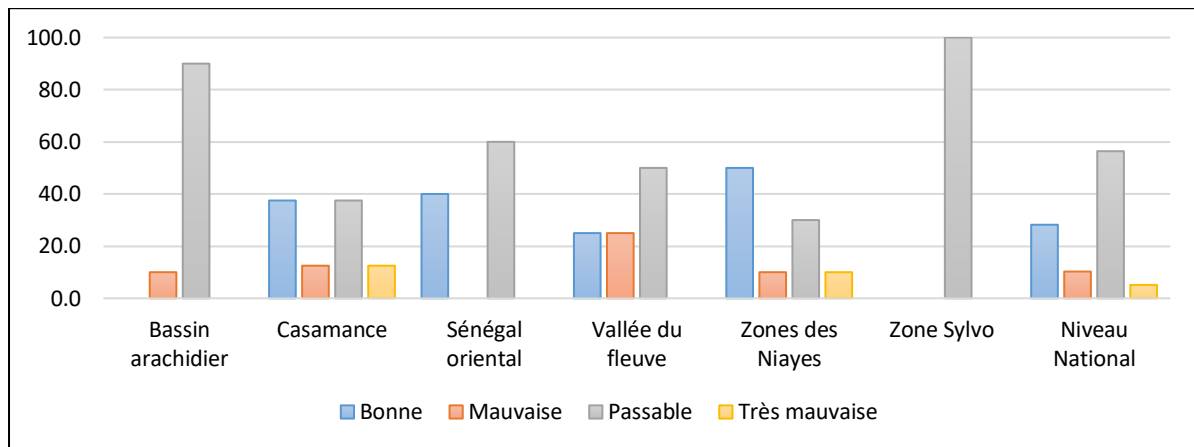
Au niveau de la vallée du fleuve Sénégal notamment à **Podor**, la campagne a été passable à mauvaise malgré l'emblavement de superficies importantes pour la culture de l'oignon et la

tomate avec respectivement 4800 ha et plus de 1000 ha. Cependant, les superficies rizicoles ont connu une forte régression. Les problèmes majeurs dans cette zone étaient le manque et la mauvaise qualité de l'engrais. . Il était impossible pour les producteurs de satisfaire leurs besoins en engrais. En effet, il était difficile d'acquérir une quantité de 250 tonnes d'engrais pour des besoins dépassant les 1200 tonnes. Le manque de semences et de financement et la présence des oiseaux ravageurs sont autant de facteurs qui ont contribué à la baisse des rendements des cultures. La culture de décrue connaît des difficultés à cause de la mauvaise pluviométrie. La durée de la soudure qui se profile à l'horizon risque d'être plus longue que d'habitude.

La disponibilité alimentaire du bétail était jugé bonne au début de l'hivernage. Cependant, après quelques temps, le secteur de l'élevage a été menacé d'abord par l'indisponibilité de l'alimentation du bétail relevant de la mauvaise pluviométrie, et par les feux de brousse qui ont eu pour conséquences la transhumance des éleveurs et la migration des animaux et accentué l'insécurité alimentaire dans la zone. Les petits ruminants sont particulièrement touchés par la Peste du Petit Ruminant (PTR) malgré les campagnes de vaccination. La situation sanitaire est loin d'être maîtrisée du fait, d'une part, de la négligence des éleveurs à vacciner leurs sujets et d'autre part du mauvais suivi de la santé animale.

Dans le secteur de la pêche, les résultats obtenus deviennent de plus en plus mauvais, d'une année à l'autre. Cette situation est due en partie par la surpêche qui est le résultat de la forte présence des bateaux étrangers au large des côtes sénégalaises, les mauvaises pratiques de pêche telles que l'utilisation des filets à petites mailles, le non-respect du repos biologique et du code de la pêche d'une manière générale et l'acidification des océans qui découle de la pollution des eaux marines. Ces pratiques sont autant de facteurs qui menacent ce secteur et qui font que les produits halieutiques deviennent de plus en plus rares et entraînent d'énormes pertes d'emplois à tous les niveaux de la chaîne de valeur mais surtout au niveau des unités de transformation majoritairement gérée par les femmes. A cela s'ajoute l'arrêt des exportations des produits de la pêche noté dans le département de Mbour et qui fragilise encore plus ce secteur pourvoyeur d'emplois.

Figure 1: Appréciation de la campagne ASPH 2021/2022 en fonction des ZAE

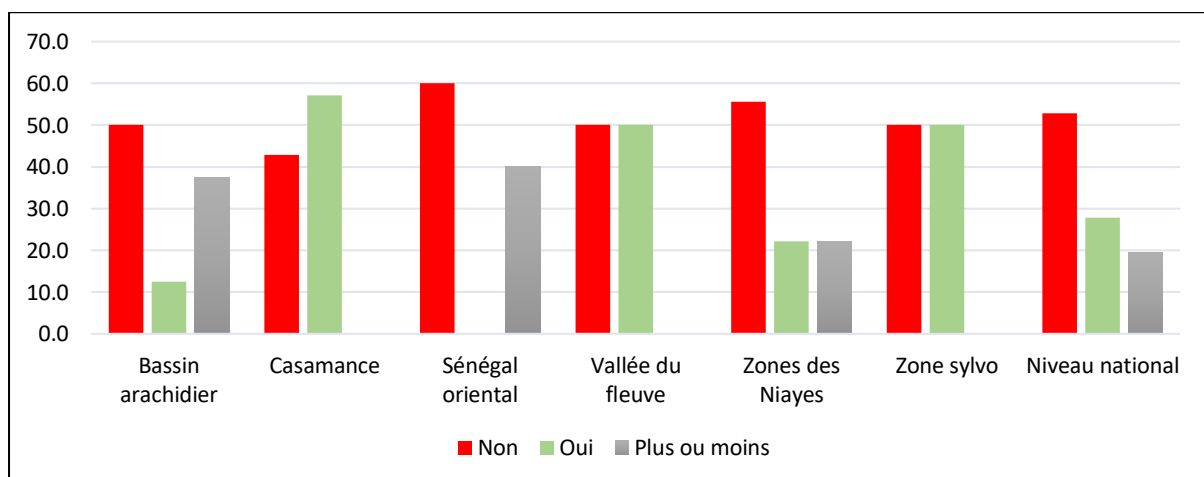


Source : Les consultations du CNCR auprès de ses fédérations membres

## II. Production agricole et couverture des besoins alimentaires des exploitations familiales

La majorité des producteurs (52,8%) consultés affirme que la production agricole tirée de cette campagne ASPH ne permettra pas de couvrir les besoins alimentaires de leurs ménages. Cette appréciation, à l'exception de la vallée du fleuve, est notée dans toutes les ZAE particulièrement dans le bassin arachidier et la Casamance. Par contre, un peu plus du quart (27,8%) estime que leur production permettra de couvrir les besoins en consommation.

Figure 2: Etat de la couverture des besoins alimentaires



Source : les consultations du CNCR auprès des fédérations membres

Les produits susceptibles de manquer au cours des prochains mois concernent en grande partie les produits céréaliers (mil, riz, maïs, arachide, niébé, sorgho), les produits maraichers (oignons

et pomme de terre) et les produits laitiers. Le manque de produits céréaliers est beaucoup plus craint en Casamance, dans la vallée du fleuve et au niveau du bassin arachidier. Cette crainte est plus orientée sur le riz et le mil (Casamance et vallée du fleuve), et l'arachide (bassin arachidier) à côté d'autres produits tels que le maïs, le mil et le sorgho. L'oignon et la pomme de terre sont les deux principaux produits maraichers susceptibles de manquer dans les mois à venir au niveau de la zone des Niayes. Le risque pour les produits laitiers concerne principalement le Sénégal oriental, le bassin arachidier et la vallée du fleuve.

### III. Constitution des stocks paysans

Une bonne partie des producteurs consultés n'est pas en mesure de se prononcer sur le niveau de stock actuel du fait des contraintes liées à l'absence de mécanismes et de dispositifs des OP pour la collecte d'informations. Dans d'autres localités, certains producteurs déclarent n'avoir aucun stock disponible ou stockent de faibles quantités dans l'optique de constituer leur réserve de semence. Cependant, leur principal souci reste la conservation.

Les produits maraichers généralement stockés par les OP sont l'oignon et la pomme de terre. Les quantités varient en fonction des zones et des moyens de conservation disponibles. Au niveau de la zone des Niayes, l'oignon et la pomme sont parfois stockés de manière artisanale. Dans certaines localités disposant de moyens artisanaux pour la plupart, les quantités stockées peuvent varier entre 10 et 20 tonnes selon l'espace disponible. Dans d'autres, elles sont plus importantes avec des moyens plus modernes. C'est le cas de la pomme de terre et de l'oignon qui peuvent dépasser respectivement 1000 tonnes et 500 tonnes. Les produits stockés sont destinés d'une part à la vente groupée et d'autre part à l'autoconsommation pour la satisfaction des besoins alimentaires. Dans certaines localités de la zone des Niayes en l'occurrence Rufisque, les stocks de semences de pomme de terre peuvent dépasser le plus souvent les 200 tonnes et sont destinés à la vente groupée.

Au niveau de la vallée du fleuve, le riz est le principal produit généralement stocké par les OP. Les quantités qui varient entre 2000 et 3000 tonnes sont vendues aux unités de transformation et une partie utilisée pour satisfaire les besoins de consommation des ménages.

En Casamance, les produits tels que la banane, l'arachide et le riz sont stockés en très faible quantité et dans le Sénégal orientale, les stocks se font généralement de manière individuelle. Les stocks de banane sont destinés à la vente groupée et ceux du riz et de l'arachide à la satisfaction des besoins alimentaires des exploitations familiales.

Dans le secteur de la pêche, il n'y a quasiment plus la possibilité de constituer des stocks du fait du manque d'infrastructures ou de moyens de conservation et de la raréfaction des produits halieutiques de plus en plus accentuée par la migration des poissons telle que signalée au niveau de la zone des Niayes et plus précisément dans la petite côte (Mbour).

#### IV. Analyse de la disponibilité de la matière première pour les unités de transformation locales

A la question de savoir s'il y'aura suffisamment de matières premières disponibles pour les unités de transformation, 47,5% des producteurs affirment une bonne disponibilité contre 14,7% qui estiment que c'est pas du tout disponible et 29,4% qui soutiennent que ce n'est pas suffisamment disponible. Cette tendance, à l'exception de la zone des Niayes, reflète la situation au niveau des différentes ZAE. Dans cette zone, on note que la moitié des producteurs estime que la matière première n'est pas suffisamment disponible comparée à une faible proportion (16,7%) qui soutient le contraire. La Casamance et la vallée du fleuve enregistrent des proportions importantes de producteurs avec respectivement 71,4% et 66,7% qui apprécient la bonne disponibilité de la matière première pour les unités de transformation. Ensuite viennent les régions du Sénégal oriental et de la zone sylvopastorale dans lesquelles la moitié des producteurs estiment une bonne disponibilité de la matière première.

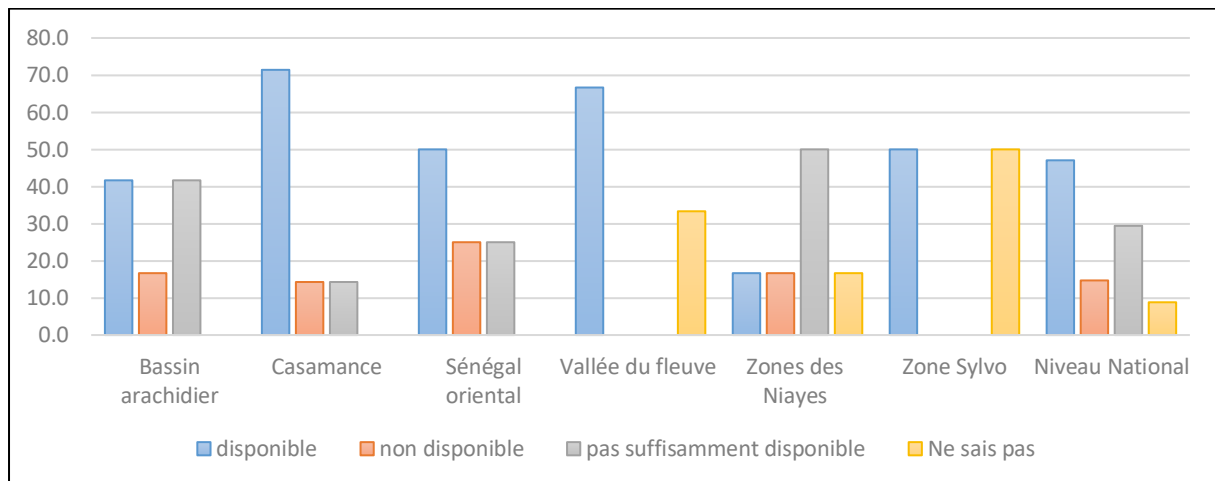
Dans le secteur de la pêche, on note une très faible disponibilité de la matière première et un arrêt temporaire des activités des unités de transformation, mettant ainsi les femmes transformatrices dans un chômage technique. Cette inaccessibilité des ressources transformables dans le secteur de la pêche est beaucoup plus ressentie au niveau de la zone des Niayes où il est noté une très forte présence de ces unités.

Cependant au Niveau de la vallée du fleuve, les informations fournies par certains producteurs stipulent l'existence d'unités de transformation uniquement pour le riz et la tomate. Il est noté aussi que certaines zones, malgré la disponibilité des ressources transformables, il n'existe pas d'unités de transformation. C'est le cas de la vallée du fleuve Sénégal, du Sénégal oriental et du bassin arachidier, dans lesquels, malgré une certaine disponibilité des matières premières, on note l'absence ou l'arrêt des unités de transformation au niveau de certaines parties de ces localités. C'est le cas également des producteurs de bananes du Sénégal oriental (Tambacounda) qui font part d'un arrêt de fonctionnement des unités de transformation depuis le début de la pandémie. Dans certaines localités du bassin arachidier (Bambey), la présence



des unités de transformation est de plus en plus réduite du fait de la faiblesse de la production agricole obtenue ces dernières années.

Figure 3: Disponibilité de la matière première pour les unités de transformation locales



Sources : les consultations du CNCR auprès des fédérations membres

## V. Situation de la soudure lors de la campagne ASPH 2021/2022

La soudure a été très difficilement vécue par les exploitations familiales. La quasi-totalité des producteurs membres du CNCR interrogés à cet effet confirment cette situation. Celle-ci est d'autant plus accentuée par un manque de moyens financiers et les effets de la Covid-19 tels que la restriction des déplacements et la fermeture des marchés qui avaient rendu difficile l'approvisionnement en intrants et en denrées de première nécessité.

Dans le secteur de la pêche, il est noté une absence totale de pêche. La pêche artisanale était particulièrement très affectée et le maillon de la transformation fortement concurrencée par les industries de transformation de produits halieutiques.

Malgré les actions entreprises par l'Etat, la majeure partie des producteurs consultés estime n'avoir reçu aucun appui venant de ce dernier. Les rares interventions de l'Etat soulignées par quelques-uns des producteurs interrogés sont :

- ❖ Un appui financier à raison de 50.000 frs par mareyeurs dans le secteur de la pêche ;
- ❖ Un appui en nature à raison de 4 sacs d'aliment par personne dans le secteur de l'élevage souligné au niveau de Dakar ;

- ❖ Une subvention en engrais organique et des actions de sensibilisation et d'accompagnement sur le calendrier culturel à travers les services techniques au niveau de la zone des Niayes ;

Cependant, certains producteurs stipulent que les aides reçues de l'Etat n'ont permis de résoudre les problèmes que superficiellement. Au vu de cette situation et de l'absence d'interventions de l'Etat notée par la majorité des producteurs consultés, les exploitations familiales ont mis sur pied des stratégies de mitigation leur permettant de faire face à la soudure au niveau territorial. Parmi ces stratégies, nous pouvons citer :

- ❖ L'utilisation des réserves financières ;
- ❖ La diversification des sources de revenus ;
- ❖ L'exode rural ;
- ❖ La décapitalisation du cheptel et d'autres biens pour l'achat de vivres ;
- ❖ La mise en place de grenier de solidarité qui est une forme de cotisation en nature quel que soit le type de produits. Ces produits sont par la suite remis aux nécessiteux pendant les périodes de soudure et qui rembourseront plus tard sans aucun intérêt.

## VI. Principales difficultés rencontrées lors de la campagne

Les difficultés rencontrées par les producteurs lors de la campagne ASPH de 2021/2022 sont principalement :

### → En lien avec la préparation de la campagne

- Les difficultés d'accès aux intrants et au crédit du fait de manque de moyens financiers et de monopolisation des semences certifiées par certains producteurs ;
- La disponibilité tardive et en faible quantité de l'engrais et des semences
- Le manque de matériels agricoles et d'engins lourds pour le travail du sol
- Le manque de fourrage pour l'alimentation du cheptel dans certaines localités
- La cherté des camions frigorifiques et des moteurs de pêche malgré l'accompagnement de l'Etat

### → En lien avec le déroulement de la campagne de production

- Le manque de fourrage pour l'alimentation du cheptel dans certaines localités
- La rareté des produits halieutiques due à la surexploitation

- L'absence de subvention sur les produits maraichers
- Les problèmes liés aux changements climatiques tels que l'irrégularité et les pauses pluviométriques

→ **En lien avec la commercialisation**

- Les difficultés de commercialisation des produits agricoles ;
- Le manque d'infrastructures pour le stockage ;
- La non-maitrise des marchés et la surproduction due à une mauvaise planification de la production

## VII. Initiatives développées par les OP au cours de la campagne et son efficacité

Pas mal d'initiatives étaient développées par les OP au cours de la campagne. Par contre, elles n'ont pas été toutes efficaces. La majorité des consultés, soit 57,6%, soutient que les initiatives développées par les OP, qui relèvent le plus souvent d'actions de plaidoyer, n'ont pas pour autant pousser l'Etat à poser des actions concrètes. D'autres attestent que même si les initiatives développées n'ont pas été efficaces, elles ont permis aux EF de gérer la crise et de surmonter la soudure surtout au niveau de la zone des Niayes, Richard-Toll et Foundiougne. Néanmoins, certains producteurs membres du CNCR interrogés confirment l'efficacité de ces initiatives dans la mesure où elles ont permis la mise à disposition à temps des intrants qui leur a permis de pouvoir réussir la campagne (Kolda), l'acquisition de sacs d'aliment à des coûts moindres (Keur Momar Sarr), et l'obtention de financement pour certains producteurs (Rufisque).

Les principales initiatives développées par les OP sont :

→ Veille sur les mécanismes de soutien de l'Etat et actions de plaidoyer entreprises par les OP auprès des autorités de l'Etat pour des facilités notamment des subventions sur l'aliment de bétail

→ Appui-accompagnement des membres à travers : (i) un processus d'autonomisation surtout pour les femmes maraichères, (ii) la formation des producteurs sur les techniques et pratiques culturales, (iii) la distribution de semences, d'engrais et de vivres aux membres, (iv) l'intermédiation auprès des banques pour avoir des crédits, (v) la constitution de stock par la création de grenier de solidarité pour les familles démunies et (vi) la mise en place ce

coopératives et la mise en marché des produits (agricoles et transformés) à travers des mécanismes comme la contractualisation et la vente groupée.

→ La modernisation de l'élevage et la régularisation de la production laitière

## VIII. Recommandations paysannes sur le bilan de la campagne ASPH 2021/2022

### 1. Propositions à l'endroit de l'Etat

Les propositions paysannes faites à l'endroit de l'Etat sont les suivantes :

✚ En lien avec la gouvernance du secteur ASPH:

- ❖ Assurer le suivi pour une bonne distribution des intrants qui doit entre autres reposer sur une responsabilisation des OP dans le comité de distribution des intrants, semences et engrais ;
- ❖ Adopter une démarche participative et impliquer davantage les acteurs du secteur ASPH pour un bon déroulement des projets, programmes et initiatives ;
- ❖ Privilégier la concertation et collaboration entre le ministère et les acteurs de la pêche pour définir des stratégies de lutte contre la surpêche et asseoir une culture d'évaluation des programmes d'appui à la pêche
- ❖ Mettre en place un comité ou des structures décentralisées de veille ASPH qui ont pour mission l'évaluation objective du suivi des recommandations issues des différentes rencontres d'évaluation des campagnes ;

✚ En lien avec la mise en œuvre des politiques :

- ❖ Promouvoir une industrialisation plus adaptée pour la transformation des produits agricoles ;
- ❖ Promouvoir/soutenir/encourager le consommé local et élaborer des stratégies politiques pour éviter la dépendance alimentaire ;
- ❖ Mieux sécuriser le foncier ASPH ;
- ❖ Renforcer le secteur de la recherche et mieux responsabiliser le mouvement paysan ;
- ❖ Prendre en charge les dettes impayées des paysans auprès des organismes financiers émetteurs ;

✚ En lien avec l'environnement de mise en œuvre des politiques:

- ❖ Faciliter les investissements et l'accès aux semences de qualité, aux équipements et infrastructures agricoles et aux énergies solaires ;
- ❖ Faciliter l'accès à l'eau ;
- ❖ Subventionner et faciliter la commercialisation des produits agricoles ;
- ❖ Mettre en place un système d'information agricole performant ;
- ❖ Engager une étude de vulnérabilité des zones et des contextes ;

## 2. Propositions à l'endroit des partenaires techniques et financiers

Les recommandations paysannes à l'endroit des partenaires techniques et financiers concernent :

### ✚ Recommandations liées à l'amélioration du financement :

- ❖ Faciliter l'accès au crédit et instaurer le crédit d'investissement, revoir à la baisse les intérêts et augmenter la durée du remboursement ;
- ❖ Augmenter les financements octroyés aux producteurs et adapter les crédits aux réalités de chaque secteur ;
- ❖ Elargir les cibles bénéficiaires des financements et des crédits ;
- ❖ Eviter les intermédiaires et traiter directement avec les bénéficiaires ;
- ❖ Responsabiliser davantage les OP, les accompagner par la mise en place d'un fonds de commercialisation et de ligne de garantie et prendre en charge les dispositifs endogènes des OP techniquement et financièrement ;

### ✚ Recommandations liées au renforcement technique et organisationnel :

- ❖ Renforcer des capacités des producteurs pour améliorer l'accès aux marchés ;
- ❖ Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des fédérations ;
- ❖ Elaborer des programmes pour un éveil de conscience sur les changements climatiques ;
- ❖ Prendre en compte les initiatives paysannes dans la logique d'intervention ;
- ❖ Améliorer la fiabilité de l'information climatique ;

## 3. Propositions à l'endroit des OP et de leurs membres ;

Les propositions à l'endroit des organisations paysannes tournent autour des points suivants :

### ✚ Sur le plan technique et organisationnel, les recommandations portent sur :

- ❖ Renouvellement périodique des instances de décision ;
- ❖ Mieux structurer et renforcer le système organisationnel des fédérations en améliorant la communication ;

- ❖ Renforcer les capacités techniques des organisations et de leurs membres ;
- ❖ Renforcer l'autonomisation des membres ;
- ❖ Développer les mécanismes d'irrigation et ne plus dépendre de la pluviométrie ;
- ❖ Appuyer la bonne marche des unités de production ;
- ❖ promouvoir l'utilisation de semences adaptées à la zone ;
- ❖ Se renseigner de manière permanente sur les informations climatiques ;
- ❖ Aborder une réflexion approfondie par le CNCR pour résoudre les problèmes liés à la culture arachidière ;
- ❖ Prévenir les feux de brousse ;

✚ Sur le plan politique, il a été recommandé de:

- ❖ Renforcer le plaidoyer ;
- ❖ Interpeller l'Etat sur les données statistiques publiées en terme de production agricole, de donner des informations plus désagrégées pour informer de manière détaillée à l'échelle des localités ;
- ❖ Respecter les délais de remboursement des financements auprès des institutions financières ;
- ❖ Renforcer l'ancrage territorial des OP et porter davantage la position du mouvement paysan à travers le CNCR et ses Fédérations membres ;
- ❖ Etre proactif et adopter la posture du réel acteur ;

✚ Sur le plan social, il s'agira de :

- ❖ Développer un esprit d'engagement et de solidarité en renforçant l'animation sociale ;
- ❖ Mieux intégrer et former les jeunes et les femmes pour assurer la relève ;
- ❖ Renforcer les services aux membres ;
- ❖ Développer des initiatives pour faire face à la soudure ;